

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 19 décembre 2024 à 19 h 00 au siège social de la Régie situé au 695, Rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper
Gilles Daraîche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth
Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René
Jean-Yves Busque, représentant de Saint-Simon-les-Mines
Jean Dallaire, représentant de Saint-Philibert
Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière
Louis Bilodeau, représentant de Saint-Martin
Pierre Grondines, représentant de Saint-Zacharie
Annie Labbé, représentante de Sainte-Aurélie
Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley
Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre
Denis Gosselin, représentant de Notre-Dame-des-Pins
Patricia Paquet, représentante de Saint-Théophile

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

RÉSOLUTION NO: 5928-24

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraîche
APPUYÉ par Madame Patricia Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5929-24

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE TENUE LE 21 NOVEMBRE 2024**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Shawn Marier
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 21 novembre soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 19 décembre 2024;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de novembre 2024;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de novembre 2024, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;
- Fiducie Post-Fermeture Desjardins (Portefeuilles)
-

RÉSOLUTION NO: 5930-24

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
APPUYÉ par Monsieur Gabriel Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P 529 929.75 \$, salaires :65 707.81 \$, pour un montant total de : 595 637.56 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5931-24

BALANCE (LOGICIEL)

CONSIDÉRANT que Le logiciel de la balance est désuet;

CONSIDÉRANT que la Régie a demandé des soumissions pour le changement de logiciel pour la balance;

CONSIDÉRANT que la compagnie Sigmasys;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
APPUYÉ par Monsieur Gabriel Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre de Sigmasys au montant de 18 510.98\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5932-24

DATE DE L'ASSEMBLÉE DU MOIS DE JANVIER 2025

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Madame Patricia Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'assemblée régulière des membres de ce conseil prévue en janvier 2025 soit tenue le 23 janvier prochain.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5933-24

DEMANDE RESSOURCERIE-SARTIGAN

CONSIDÉRANT que la Ressourcerie Beauce-Sartigan a déposé une demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT que cette offre est reliée au PGMR et que la Régie gère celui-ci;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre impliquant M. Éric Maheux directeur général de la Régie et les dirigeants de la ressource a eu lieu;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil refuse la demande de la Ressourcerie Beauce-Sartigan.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5934-24

INSTALLATION SALLE DE CONFÉRENCE

CONSIDÉRANT que par la résolution # 5893-24 le conseil a autorisé la possibilité qu'un membre du conseil peut siéger à distance lors de toutes séances du conseil;

CONSIDÉRANT que cependant cela doit être seulement en cas de besoin justifiable et non une habitude récurrente;

CONSIDÉRANT qu'un prix pour l'installation des équipements requis dans la salle du conseil a été demandé;

CONSIDÉRANT qu'une offre de services a été déposée par Siscom Inc. au montant de 30 580.21\$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraîche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil refuse l'offre de Siscom Inc;

QUE le conseil décide de faire aucun aménagement de la salle vu le faible nombre de réunion.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5935-24

RÉPARATION CHARGEUR (LOADER)

CONSIDÉRANT que le chargeur sur roue demande plusieurs réparations;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été demandée;

CONSIDÉRANT qu'une offre a été déposée par Toromont CAT au montant 98 000.39\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Pépin
APPUYÉ par Monsieur Shawn Marier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise les réparations après révision de la soumission faite par M. Jean Dallaire représentant de St-Philibert.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5936-24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Labbé
APPUYÉ par Monsieur Shawn Marier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 20h15.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JEAN-PIERRE FORTIER

ERIC MAHEUX